

Réunion en visioconférence

Présents : MM. CHEVALIER – BOUARD – FRIQUET – MANNEVAL

Excusés : MM. AIT OURAB – PARIZON - SAKHO

Assiste : MM. VALLET (réfèrent administratif de la Commission)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros.

1- Etude des Obligations d'Encadrement – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats N3 – R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé **une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction** (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).

A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés **de plein droit et sans formalité préalable**, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.

De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

NATIONAL 3

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 1

Poule A :

Le club de **l'U.A. NIORT ST FLORENT** a désigné M. FICHET comme Entraîneur principal de l'équipe R1.

Bien que titulaire du diplôme minimum requis (BEF), l'absence de contrat de travail lié à sa fonction et à la réglementation en vigueur, rend le club en infraction au regard des obligations.

La Commission demande au club concerné d'adresser à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), la copie d'un contrat de travail en bonne et due forme, avant le 15 Novembre, délai de rigueur.

A défaut de réception, le club se verra pénalisé d'une amende financière de 170€.

Poule B :

Le club de **BERGERAC PERIGORD F.C. (2)** a désigné M. TARRIT comme Entraîneur principal de l'équipe R1.

Bien que titulaire du diplôme minimum requis (BEF), l'absence de contrat de travail lié à sa fonction et à la réglementation en vigueur, rend le club en infraction au regard des obligations.

La Commission demande au club concerné d'adresser à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), la copie d'un contrat de travail en bonne et due forme, avant le 15 Novembre, délai de rigueur.

A défaut de réception, le club se verra pénalisé d'une amende financière de 170€.

Le club du **F.C. ESTUAIRE HAUTE GIRONDE** a désigné M. ALIMA comme Entraîneur principal de l'équipe R1. Bien que titulaire du diplôme minimum requis (BEF), l'absence de contrat de travail lié à sa fonction et à la réglementation en vigueur, rend le club en infraction au regard des obligations.

La Commission demande au club concerné d'adresser à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr), la copie d'un contrat de travail en bonne et due forme, avant le 15 Novembre, délai de rigueur.

A défaut de réception, le club se verra pénalisé d'une amende financière de 170€.

Le club de **l'U.S. MUSSIDAN** a désigné M. MARA comme Entraîneur principal de l'équipe R1.

Cet Entraîneur (BMF) n'est pas titulaire du diplôme minimum requis pour le niveau R1 (BEF).

Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 170€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BEF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.

A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 170€.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club de l'U.S. LA CATTE a désigné M. BENFARHONE (BMF) comme entraîneur principal de cette équipe R2, la mesure dérogatoire de montée de l'équipe au niveau supérieur s'appliquant.

Toutefois, la licence TECHNIQUE REGIONAL n'est toujours pas enregistrée par le club concerné.

La Commission demande au club concerné d'adresser via FOOTCLUBS, les éléments demandés pour la validation de cette licence, avant le 15 Novembre, délai de rigueur.

A défaut de réception, le club se verra pénalisé d'une amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

Le club **S.F.C. ANDERNOS** a désigné M. TOUNKARA comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur, possédant le Brevet d'Etat 1^{er} Degré, doit **formaliser une demande d'équivalence BEF** pour se mettre en conformité avec le Statut Fédéral.

La Commission demande au club et à l'éducateur concerné de faire parvenir à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) avant le 15 Novembre 2021, le dossier complet d'équivalence BEF.

Passé ce délai et sans ce document, elle sera en mesure d'appliquer les sanctions financières prévues à cet effet.

Le club **SIEGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F.C.** a désigné M. DESQUEYROUX comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur, possédant le Brevet d'Etat 1^{er} Degré, doit **formaliser une demande d'équivalence BEF** pour se mettre en conformité avec le Statut Fédéral.

La Commission demande au club et à l'éducateur concerné de faire parvenir à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) avant le 15 Novembre 2021, le dossier complet d'équivalence BEF.

Passé ce délai et sans ce document, elle sera en mesure d'appliquer les sanctions financières prévues à cet effet.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

Poule G :

Le club **UNION PORTUGAISE DE PAU** a désigné M. BELHOUCINE comme Entraîneur principal de l'équipe R2. Cet éducateur, possédant le CFF3 et en formation BMF, n'a pas le diplôme minimum requis (BEF) pour encadrer à ce niveau.

Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BEF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.

A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 170€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 3

Poule A :

Le club du **F.C. PAYS DE L'OUIN** a désigné M. DENIAU comme Entraîneur principal de l'équipe R3.

Cet éducateur, possédant uniquement les modules CFF3 et ayant fait monter l'équipe au niveau supérieur, ne peut encadrer à ce niveau à défaut de certification.

La Commission demande au club concerné de faire parvenir à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) avant le 15 Novembre 2021, la preuve d'inscription de cet éducateur à une certification CFF3 ou de désigner le nom du nouvel entraîneur titulaire à minima du BMF.

Passé ce délai et sans preuve de d'inscription ou de désignation, elle sera en mesure d'appliquer les sanctions financières prévues à cet effet.

Le club du **TERVES ESPERANCE** a désigné M. GABOREAU comme Entraîneur principal de l'équipe R3.

Cet éducateur, possédant l'ANIMATEUR SENIOR, ne peut encadrer à ce niveau, ne respectant pas les obligations d'encadrement, n'ayant pas fait accéder cette équipe de D1 à R3.

Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.

A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Le club du **C.O. CERIZAY** n'a désigné aucun entraîneur pour l'encadrement de l'équipe R3. Actuellement, figure sur les feuilles de match, un licencié ne possédant qu'une licence SENIOR sans diplôme.

Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.

A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Le club de l'E.S. ST CERBOUILLE a désigné M. MORIN (CFF3), en formation BMF, comme entraîneur principal de cette équipe R3.

Toutefois, la licence EDUCATEUR FEDERAL n'est toujours pas enregistrée par le club concerné.

La Commission demande au club concerné d'adresser via FOOTCLUBS, les éléments demandés pour la validation de cette licence, avant le 15 Novembre, délai de rigueur.

A défaut de réception, le club se verra pénalisé d'une amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club **U.S. VICQ SUR GARTEMPE** a désigné M. VILLERET DE LA MOTTE comme Entraîneur principal de l'équipe R3. La commission invite cet éducateur, possédant le Brevet d'Etat 1^{er} Degré, de **formaliser une demande d'équivalence BEF**. **La Commission indique toutefois que le club reste en conformité avec l'obligation d'encadrement à ce niveau.**

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club du **ALLIANCE FOOT 3B** a désigné M. GOURSAUD comme Entraîneur principal de l'équipe R3. Cet éducateur, possédant le CFF3, ne peut encadrer à ce niveau, ne respectant pas les obligations d'encadrement, n'ayant pas fait accéder cette équipe de D1 à R3, n'ayant pas obtenu son BMF la saison dernière et devant postuler à un nouveau positionnement la saison prochaine. **Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.** A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Le club de l'**A.S. CHAMBERTOISE** a désigné M. NIANG comme Entraîneur principal de l'équipe R3. Cet éducateur, possédant le module SENIOR du CFF3, ne peut encadrer à ce niveau, ne respectant pas les obligations d'encadrement. **Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.** A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Le club de l'**A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS** a désigné M. EL GANFOUD comme Entraîneur principal de l'équipe R3. Cet éducateur, possédant uniquement les modules du CFF3 et ayant fait monter l'équipe au niveau supérieur, ne peut encadrer à ce niveau, sans la validation d'une certification CFF3. **La Commission demande au club concerné de faire parvenir à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) avant le 15 Novembre 2021, la preuve d'inscription de cet éducateur à une certification CFF3 ou de désigner le nom du nouvel entraîneur titulaire à minima du BMF.** Passé ce délai et sans preuve de d'inscription ou de désignation, elle sera en mesure d'appliquer les sanctions financières prévues à cet effet.

Le club de l'**E.S. GUERETOISE (2)** n'a désigné aucun entraîneur pour l'encadrement de l'équipe R3. Actuellement, figure sur les feuilles de match, un licencié ne possédant qu'une licence DIRIGEANT sans diplôme. **Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.** A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule G :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :

Le club du **S.A. ST SEVER** a désigné M. LEGRAND comme Entraîneur principal de l'équipe R3. Cet éducateur, possédant uniquement les modules du CFF3 et n'ayant pas fait monter l'équipe au niveau supérieur, ne peut encadrer à ce niveau, sans un diplôme BMF. **Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.** A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule J :

Le club de l'**E.S. MONTOISE** a désigné M. DE SA CORREIA comme Entraîneur principal de l'équipe R3. Cet éducateur, possédant uniquement les modules du CFF3 et n'ayant pas fait monter l'équipe au niveau supérieur, ne peut encadrer à ce niveau, sans un diplôme BMF.

Ainsi, la Commission décide d'appliquer une pénalité financière d'un montant de 85€ et demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur (BMF minimum), avant le 15 Novembre, par l'envoi d'un courriel à l'instance régionale (vvallet@lfna.fff.fr) puis par l'enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONALE.

A défaut de réponse et d'enregistrement de licence, le club se verra pénalisé d'une nouvelle amende financière de 85€.

Tous les autres entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule K :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule L :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

2- Etude des Dossiers d'Equivalence

Dossier 1 : DOUARD Camille – F.C. CHAURAY

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. DOUARD, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Technique Régional.

Dossier 2 : EL HAIMOUR Mounir – S.O. CHATELLERAULT

La Commission Régionale ne peut donner un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. EL HAIMOUR, ce dernier ne remplissant pas les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures **lors de deux saisons sportives au minimum** au sein d'un club affilié à la F.F.F. **sous licence Technique Régional**.

Dossier 3 : BELARBI Hamid – C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES

La Commission prend connaissance des différents éléments adressés par ce licencié, souhaitant obtenir une équivalence d'un diplôme obtenu à l'étranger.

Elle indique n'être pas compétente pour traiter ce type d'équivalence et transmet l'intégralité du dossier au service EQUIVALENCES de la FFF.

Prochaine réunion le Jeudi 02 Décembre 2021 en présentiel à PUYMOYEN.

Gérard CHEVALIER,
Président de la C.R. Statut des Educateurs

Vincent VALLET,
Secrétaire de séance

Procès-Verbal validé le 03 Novembre 2021 par Mme AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, Secrétaire Générale de la L.F.N.A

Annexe – Tableau d’obligation d’encadrement en N3 – R1 – R2 et R3

NATIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE UNIQUE					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT	2543913432	PARDEILHAN Cedric	DES	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	170008059	DAURIAC Laurent	BEES 2	
506 983	C.A. NEUVILLE	1112446569	EL BRAHMI Badr	BEF	A fait monter l'équipe en N3 - Dérogation
507 145	BRESSUIRE F.C.	170002298	BENAUD Xavier	BEES 2	
580 939	U.A.M. COGNAC FOOTBALL	1746236058	SARDO Thierry	DES	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	2520431862	TAHIR Abdeslam	DES	
507 029	U.S. CHAUVIGNY	1000376022	MALLOYER Stephane	DES	
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN	319220051	BORDAGARAY Landry	BEF	Formation DES
500 211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX 2	300015491	CHALME Matthieu	DES	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	180082046	GAUTIER Jean Luc	BEES 2	
505 610	LIBOURNE F.C.	300319857	VALLADE Franck	DES	
500 021	STADE BORDELAIS	329202448	TORRES Alexandre	BEES 2	
506 978	NIORT CHAMOIS F.C. 2	82100024	TOURENNE Carl	BEES 2	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	1172410637	DUDOIT Xavier	BEES 2	

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C. 2	1129326528	PAULET Jacky	BEF	CDI	
514 648	BUXEROLLES E.S.	1129324902	BALMER Manuel	BEF	CDI	
515 733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	1102433001	BIGER Ronan	BEF	CDI	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1110736554	FONTAINE Fabrice	DES	CDI	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	430654175	COUSSEAU Olivier	BEF	CDI	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1129325601	ABREU Alberto	BEF	CDI	
525 269	F.C. CHAURAY	2543516041	GAUVIN Anthony	BE 2	CDI	
542 564	E.S. GUERETOISE	1010884462	DAVAILLON Luc	DES	CDI	
520 162	O.L. NIORT ST LIGAIRE	170008317	BEAUMET Benoît	BE 2	CDI	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2543001176	DELENNE Jeremie	BEF	CDI	
548 907	ROYAN VAUX ATLANTIQUE	2210631955	LAIDET Pascal	BEF	CDD	
520 177	C.S. FEYTIAT	170008357	ROUSSY Stéphane	BE 2	CDI	
553 111	STADE POITEVIN F.C. 2	170008296	PENOTY Geoffray	BE 2	CDI	
507 008	THOUARS FOOT 79	2007121180	MAURICE Corentin	BEF	CDI	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1119312066	FICHET Yann	BEF	BENEVOLE	

SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C. 2	300619257	TARRIT Bruno	BEF	BENEVOLE	
507 200	E.S. BOULAZAC	350510816	KESEROVIC Dragan	BEF	CDI	
506 980	BRIVE E.S.A.	1172410704	KOUCHA Bachir	BE 2	CDI	
553 257	F.C. ESTUAIRE HAUTE GIRONDE	2328099448	ALIMA Kévin	BEF	BENEVOLE	
509 585	J.A. ISLE	1109309429	GOUX Nicolas	BEF	CDI	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	380529878	AZAHAF Yassine	DES	CDI	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	320532009	ESOR Marvin	BEF	CDI	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390520479	BEKA Roland	BEF	CDI	
509 442	LORMONT U.S.	310605552	AMAR BAHIDA Mohammed	BEF	CDI	
500 440	VILLENAVE JEUNESSE	310606818	NAVARRO Cédric	DES	CDI	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1020584260	LABBE Michaël	BEF	CDI	
513 424	U.S. MUSSIDAN	339238158	MARA Issa	BMF	Bénévole	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C. 2	2543627932	DUMAIS Yohann	BEF	CDI	
552 085	TRELISSAC F.C. 2	170002630	SLJEPCEVIC Zivko	DES	CDI	

SENIORS REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
501 681	PAU F.C. 2	110052184	TASSALI Kamal	DES	CDD	
525 223	BLANQUEFORTAISE E.S.	170002493	RAOUL Jean François	BE 2	CDI	
500 021	STADE BORDELAIS 2	329215920	LOPEZ Leonardo	BEF	CDI	
525 228	S.A.G. CESTAS	339233645	ACHERITEGUY Sylvain	BEF	CDI	
505 814	LA BREDE F.C.	329221274	BONNAVE Damien	BEF	CDI	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	370529249	GAUDFROY Fabien	BEF	CDI	
505 608	ARIN LUZIEN	319217545	MILHERES Julien	BEF	CDI	
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	300904166	LOUMANDET BAMBOU Bernard	CFF3	BENEVOLE	Formation BEF
535 772	ST PAUL SPORT	129968758	BLANCHARD Yannick	DES	CDI	
534 716	HIRIBURUKU AINHARA	339231347	BAFCOP Emmanuel	DES	CDI	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	329213285	VERGES Antoine	BEF	CDI	
560 218	F.C. MASCARET	1361100053	DAGUET Jean Baptiste	CFF3	BENEVOLE	Formation BEF
530 332	F.C. LESCARIEN	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	CDD	
518 856	F.C. MARMANDE	320531634	LE BOUC Jérôme	BEF	CDI	

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
515 100	A.S. AIFRES	1129328449	SERVANT Alain	BEF	
520 480	E.S. BEAUMONT ST CYR	1062110555	PERRIN David	BEF	
525 269	F.C. CHAURAY 2	1132430328	GALATEAU Guillaume	BEF	
524 586	ETOILE MARITIME F.C.	210410174	TJOCK Jean	BEF	
523 946	EVEIL LE TALLUD	1110334526	BAUDRY Sébastien	BEF	
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	1110337178	MANCINI Laurent	BEF	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1142410059	TURPEAU Anatole	BEF	
506 963	C.S. NAINTRE	1132422639	BAILLY Guillaume	BEF	Licence en cours
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAY	1101118754	SOUCHARD Philippe	BEF	
511 566	PERIGNY F.C.	1102434727	LECLERE Damien	BEF	
510 978	A.S. RETHAISE	1110641897	AUBOYER Stephane	BEF	
530 866	U.S. ST SAUVEUR 79	810621835	DRUJON Damien	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1100398067	MALMANCHE Francois	BEF	
507 029	U.S. CHAUVIGNY 2	1100930272	GATEFAIT Romuald	BEF	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1122473429	LEROY Thierry	BEF	
522 163	LIMOGES LANDOUGE	1152417807	BOURRET Jérémy	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1109313345	JACQUEMAIN Julien	BEF	
507 002	L.L. LIGUGE	170002121	CHARRIER Jean Luc	BE 2	
521 755	A.M.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	1109313844	MOREAU Matthieu	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
590 252	A.S. NONTRON ST PARDOUX	339237908	VALADIE Gilles	BE 2	
581 749	CHARENTE LIMOUSINE F.C.	1070100027	MOCO Kenny	BEF	
526 779	RUFFEC STADE	1109307836	LEQUILLEUX Yohann	BEF	
517 135	J.S. SIREUIL	1109307964	BENSUMANE Abdelhady	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
507 255	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN	182412263	CHAMPAUX Mickael	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
546 431	U.S.E. COUZEIX CHAPTELAT	1132427454	DESIR Nicolas	BEF	
521 180	U.S. DONZENAC	1129337169	CAQUINEAU Philippe	BEF	
542 347	AVENIR GOUZON	590000221	MOREAU Damien	BEF	
509 585	J.A. ISLE 2	2488317518	RUFFE David	BEF	
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	1101560497	DALBY Patrick	BEF	
527 359	LIMOGES FRANCO PORTUGAIS	1110332912	BAYLE David	BEF	
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1129347081	OUKATTOU Youssef	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL	1122470627	IHRAB Mohammed Amine	BEF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310241263	HOLOD Cyril	BEF	
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1122472739	SARRE Thomas	BEF	
590 172	F.C. THENON LIMEYRAT	300530718	ALLOSSE Sébastien	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1100648510	MACHADO Philippe	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	ANGOULEME LEROY C.S.	1100395733	LAVARAGUE Eric	BEF	
545 618	U.S. BERGERAC LA CATTE	2543164190	BENFARHONE Jawad	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe - Licence non validée
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL 2	1129322040	LASVERGNAS Bruno	BEF	
507 272	A.S. COZES	2300510010	KOUROGHLI Jamel	BEF	
507 098	JARNAC SPORTS	1109314181	GRELIER Pierrick	BEF	
500 451	MATHA AVENIR	1129326529	PERRIN Gérrd	BEF	
514 415	A.S. MERPINS	1152416192	RIGALLAUD Romain	BMF	Formation BEF
521 899	F.C. PESSAC ALOUETTE	738340391	RIBAUT Nicolas	BE 2	
550 807	ROCHEFORT F.C.	1129322991	MIKELBRENCIS Martial	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1152418171	MARCHESSON Fabien	BEF	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	310855930	SAUBUSSE Olivier	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 553	CONFLUENT FOOT 47	1132428254	COUGNON Stephane	BEF	
544 160	UNION ST BRUNO	319222605	BRUNET Vincent	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
525 228	S.A.G. CESTAS 2	329217615	OLIVEIRA Tiago	BEF	
505 598	BORDEAUX COQS ROUGES	1826528710	EYQUEM Sebastien	BEF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE	319208673	PIRS Kévin	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 2	300761192	DUPAS Cedric	BEF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	339236801	DUCHENE Olivier	BEF	
582 232	F.C. MEDOC COTE D'ARGENT	820010594	LASLANDES Lilian	BEF	
580 630	F.C.G ST EMILIONNAIS	390302379	BRINDOR Alain	BEF	
505 722	ST MEDARDAIS STADE	339236900	MARQUEZANNE Laurent	BEF	
501 540	C.A. STE HELENE	339254132	LASSARTE David	BEF	
548 772	F.C. VALLEE DU LOT	330512309	LEFLOCH Jean Luc	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	S.F.C. ANDERNOS	2358056285	TOUNKARA Bandiougou	BE 1	Equivalence BEF à demander
505 552	E.S. AUDENGE	350524974	CAPDEVILLE Jerome	BEF	
500 110	C.A. BEGLAIS	339235301	DESTANG Emmanuel	BEF	
505 689	J.A. BIARRITZ	360513434	ETCHEMENDY Philippe	BEF	
522 239	ENT. BOE BON ENCONTRE	170008172	JOURDAN Alexis	BEF	
580 598	F.C. BASSIN ARCACHON 2	319209235	MESPLE Gauthier	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C. 2	390518078	MAULUN Germain	BEF	
563 803	F. C DES GRAVES	340524654	NAVARRI Sebastien	BEF	
581 325	S.C.S. F.C.	339231584	DESQUEYROUX Pierre	BE 1	Equivalence BEF à demander
580 608	F.C. TALENCE	310529672	OTTA Cyriaque	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE 2	1119309112	VIDES Pedro	BEF	
505 589	STADE YGOSSAIS	340530791	LABARBE Fabien	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE G - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLET GENETS 2	300529468	CAZENAVE Maxime	BEF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS 2	300011482	ESTELLET Ludovic	BEF	
514 041	CROISES DE BAYONNE	319209484	MERCADIER Bruno	BEF	
505 723	ELAN BOUCALAIS	319210663	LEFEBVRE Gregory	BE2	
505 739	J.A. DAX	310516017	LEE Mickael	BEF	
531 681	DOAZIT F.C.	300314863	DUBROCA Jean Pierre	BEF	
544 734	LANGON F.C.	801812006	LIVRAMENTO Raphael	BE 2	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET 2	329227763	DUC Jerome	BEF	
500 097	STADE MONTOIS 2	310854040	LOUSTALOT Maxime	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN	339246642	VILLALON Christophe	BEF	
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	320540955	BELHOUCINE Jamel	CFF3	Formation BMF
528 537	A.L. POEY DE LESCAR	390513471	SECUNDINO Rudy	BMF	Formation BEF

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE A					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	E.S. BUXEROLLES 2	1129341708	FAURE Maxence	BEF	
506 935	C.O. CERIZAY				
547 106	E.S. ST CERBOUILLE	1119316357	MORIN Damien	Modules CFF3	Formation BMF - Licence non enregistrée
500 111	S.O. CHATELLERAULT 2	1172416463	DELINEAU Teddy	BMF	
590 241	F.C. PAYS DE L'OUIN	1129323665	DENIAU Jérémie	Modules CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe - Manque certification
506 983	C.A. NEUVILLE 2	1110642431	MARCELIN Alain	BMF	
514 249	J.S. NIEUL L'ESPOIR	2545878569	BEGAY Guillaume	BEF	
545 731	E.S. AUBINRORTHAIS	1109303154	MORIN Sebastien	BEF	
563 838	F.C. NORD 17	170001345	MEUNIER Serge	BE 2	
581 270	U.S. ST VARENT PIERREGEAY	1132419324	MEDERIC Simon	CFF3	
520 570	TERVES ESPERANCE	1152411833	GABOREAU Anthony	AS	
507 008	THOUARS FOOT 79 2	160000343	OLIVEIRA DOS SANTOS Eduardo	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE B					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
527 576	S.L. ANTRAN	1129321455	FROUX Gérard	BEF	
546 422	E.S. CELLES VERRINES	1112446463	HINSCHBERGER Bastien	BEF	
527 361	A.S. PORTUGAIS CHATELLERAULT	1190361286	DA SILVA Luis	BEF	
522 182	F.C. FONTAINE LE COMTE	1109311209	FAVRELIERE Guillaume	BEF	
507 002	L.L. LIGUGE 2	1110642258	BOUFFEY Jerome	BEF	
590 217	A.S. PAYS MELLOIS	170002538	GUERIT Eric	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON 2	1152421269	MERLET Thomas	BMF	
523 094	E.S. NOUAILLE	170000407	FELDEN Alain	BE 2	
514 247	E.S. ST BENOIT	1129336394	RUIZ Gregory	BMF	
581 234	U.S. PAYS MAIXENTAIS	1129317874	GUERINEAU Ludovic	BEF	
523 943	U.S. VICQ SUR GARTEMPE	1122472112	VILLERET DE LA MOTTE Antonin	BE 1	Equivalence BEF à proposer
520 360	VOUILLE STADE 79	1129319855	DE SOUSA Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE C					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 188	ALLIANCE FOOT 3B	1152423227	GOURSAUD Mikael	CFF3	
541 452	A.S. CABARIOTAISE	1119311299	CHARRIER Alexandre	BMF	
581 833	E.F.C. DB2S	1129337141	GIRARD Elie	CFF3	Formation BMF
553 245	E.S. LA ROCHELLE 2	1142418024	OLIVIER Stephane	Aucun	Formation BMF
554 150	ANCIENS LALEU LA PALLICE	1112451664	REPENTIN Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1100930651	PITEAU Loic	BEF	
512 082	U.S. MARENNES	1172414220	RICHARD Vincent	BEF	
525 006	A.S.M. NIEUL SUR MER	430654814	PAGEAUD Yves	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT 2	1112455139	MAINGOT Nicolas	BMF	
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE 2	1129325206	BOBINEAU Denis	BEF	
507 850	ST PALAIS SPORT FOOT	2544313916	GAVAUD Stephane	BEF	
552 100	OLERON F.C.	1192414628	CHAUVIN Clement	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE D					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
519 918	F.C. ARGENTACOIS	1129327208	DELMAS Eric	BEF	
517 422	A.S. BEYNAT	1129339994	SANTOS DE ALMEIDA Carlos	BMF	
524 725	E.S. BRIVE PORTUGAIS	1129326359	HADDOU Lakhdar	BEF	
531 736	A.S.P.O. BRIVE	2543700495	EL AZ El Housseine	BEF	
521 937	A.S. CHAMBERTOISE	2545453292	NIANG Ameth	Module SENIOR	
522 242	A.S. LIMOGES ROUSSILLON	2320420024	MONSOREAU Samuel	BMF	
526 158	E.S. NONARDAISE	538216444	BAUDOT Jonathan	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL 2	1109306647	FARHAT NASFI Naoufel	BEF	
550 818	F.C. SARLAT MARCILLAC	2543314076	BELFOUL Imad	BE 2	
517 419	A.S. ST LEONARD DE NOBLAT	1110341202	ALLOUIS Fabrice	BEF	
513 951	S.S. STE FEREOLE	1100386621	BLATT Daniel	BMF	
520 964	S.C. VERNEUIL SUR VIENNE	1100781318	DUBREIL Laurent	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE E					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE 2	1190804340	BOUTINAUD Christophe	BMF	
545 740	E.F. AUBUSONNAIS	1129334205	RICHIN Julien	BEF	
580 850	BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES	1110345442	TROLIO Bruno	BEF	
545 032	U.S. BESSINES MORTEROLLES	2528718727	FORVEILLE Emmanuel	BEF	
507 048	C.S. BOUSSAC	1110332517	GARDES Gilles	BEF	
512 162	A.S. CHATEAUNEUF NEUVIC	170002588	ELAZ Abdelaziz	BE 2	
513 245	U.S. FELLETTIN	1100647477	BOURDIAUX Olivier	BEF	
520 177	C.S. FEYTIAT 2	1110332703	DANDRIEUX Didier	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE 2	1020665587	BOURDEAU Thomas	Aucun	
580 780	LIMOGES VIGENAL F.C.	1129343630	AZOUZ Mourad	BEF	
518 561	C.A. MEYMACOIS	1190363029	VIALLE Jean Francois	BEF	
527 459	A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS	1112448824	EL GANFOUD Abdelkrim	Modules CFF3	A fait monter l'équipe en R3 - manque certification

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE F					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
50 680	E.S.A. BRIVE 2	1152423586	BROSSARD Jérémy	BEF	
560 527	PERIGORD CENTRE F.C.	310856669	CORREIA MONTEIRO Fabrice	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
563 725	LA ROCHE RIVIERES F.C.	310516460	BILLAUD Anthony	BEF	
582 233	LIMENS J.S.A.	310516745	KERKRI Rachid	BEF	
521 936	PAYS DE MAREUIL F.C.	339238416	GUILLAUME Pascal	BEF	
517 134	ROULLET F.C.	1109301224	LE PAPE Nicolas	BMF	
500 089	O.F.C. RUELLE	1110332448	BEAUSSANT Christophe	BEF	
523 322	A.S. ST JUNIEN	1109312942	BLANCHARD Julien	BMF	
531 523	A.S. ST PANTALEON 2	1110735460	GENTILHOMME Christophe	CFF2	Formation BMF
507 025	LA THIBERIENNE	174100008	CHARRIERAS David	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C. 3	2543743466	BILADJETA DJETABA Haringa	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE 2	1182420151	MOREIRA Cédric	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE G					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
511 449	U.S. CENON	2545432032	MAKHOUKHI Sidi Mohamed	BEF	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE 2	310607083	FERRET Pierre	BEF	
505 674	BORDEAUX CHANTECLERC	340524515	LESAGE Jérémy	I2	Formation BMF
560 500	F.C. ALLIANCE DU MORON	1122459351	CHATARD Sebastien	BEF	
514 428	E.S. CHAMPNIERS	1110342914	SOUMAGNE Christian	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 805	F.C. JONZAC ST GERMAIN	1109307356	GARDEY Nicolas	BMF	
506 940	C.O. LA COURONNE	1172422772	EL MADI Abdel Rafour	BEF	
518 038	A.S. TAILLANAISE	350513950	CAMILLERI Gregory	BMF	
525 270	A.S. PUYMOYEN	1129325112	FERRAND David	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
517 978	C.A. RIBERACOIS	370521404	JOURDAIN Gael	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
509 184	A.S. SOYALUX	1110644542	PINTO François	BEF	
528 905	A.S.F.C. VINDELLE	2543637785	MORNEY Thierry	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE H					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
553 792	COTEAUX LIBOURNAIS	390518078	MAULUN Germain	BEF	
519 360	O. BISCARROSSE	329212981	DUVAL ARNOULD Thomas	BEF	
505 572	R.C. BORDEAUX METROPOLE	2546810990	TRAN VAN KIEN Stephane	BMF	
500 343	S.C. CADAUJAC	360514111	DUBUC Ludovic	BMF	
552 034	F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC	329208956	HADJADJ Jeremy	BEF	
509 442	U.S. LORMONT 2	339236901	MARTINEZ Christophe	BEF	
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	2368030087	OLIMPA Kevin	CFF3	Formation BEF
505 679	S.A. MERIGNACAIS 2	2546460753	DIAGNE El Hadji	CFF3	Formation BMF
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 3	339233280	COURATIN Geraud	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
527 927	S.A. ST SEVER	2330023302	LEGRAND Cédric	MODULES CFF3	
551 473	F.C. COTEAUX BORDELAIS	350513415	CABRERA Olivier	BEF	
560 218	F.C. MASCARET 2	319221140	MAHAMAT BINDI Ahmat	I2	Formation BEF

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE I					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGEN	1856520010	AUDU Nicolas	BEF	
550 784	E.S. AMBARESIENNE	310519520	KAMADJOU Maxime	BMF	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	329226872	PACHER Manuel	BEF	
505 848	CASTILLONNES CAHUZAC	300903647	CROIZET Cedric	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 080	A.S. GENSAC MONTCARET	339236156	ROUZIER Kévin	BMF	
540 445	A.S. PAYS DU DROPT	2543167977	COMBAUD Clement	BMF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE 2	2543682789	HAUBARD Adrien	BMF	
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	1420308903	VALLADIER Frederic	BE 2	
563 803	F.C. DES GRAVES 2	300621368	DUTREUIL Jean Marie	BEF	
560 162	F.C. PAYS AUROSSAIS	350521456	BENTEJAC Kevin	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS 2	319222616	VILLEGENTE Samuel	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES 2	310115512	SAVATE Eric	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE J					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
510 983	VIOLETTE ATURINE	319212740	PINOT Thierry	BEF	
517 569	A.S. ARTIX	340519041	DEGUILLE Gael	BEF	
505 681	BELIN BELIET F.C.	2318043892	BAHOUA Grace	BMF	
505 739	J.A. DAX 2	1720401897	SASSI Claude	Modules CFF3	Formation BMF
552 099	ARTHEZ LACQ AUDEJOS	2229659880	LAUNAY Jerome	BEF	
524 438	LONS F.C.	310244884	CARRERE Eric	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
590 336	F.C. MONTESQUIEU	2411227699	BURANELLO Franck	BMF	
522 899	S.A. MAULEONAI	329207461	BAZE Pascal	BEF	
515 831	E.S. MONTOISE	2548293524	DE SA CORREIA Jose	Modules CFF3	
518 160	MORCENX ARENGOSSE	310530453	PECQUET Quentin	BMF	
544 159	LUY DE BEARN F.C.	390521745	LATOIR Jean Noel	BMF	
535 772	ST PAUL SPORT 2	2545364249	CISSE Oumar Deen	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE K					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 811	BAZAS PATRONAGE	330011113	LANDAIS Pierrick	BEF	
513 185	GELOSIENNE VAILLANTE	300542714	BOBES FERNANDEZ Fernand	BMF	
505 774	HAGETMAUTIEN F.C.	340510490	SALVAT Christophe	BMF	
505 876	JURANCONNAISE	2519425350	AIGON Andric	BEF	
505 814	LA BREDE F.C. 2	320544845	LABORIE Romain	BMF	
518 856	MARMANDE F.C. 2	338902698	FAYNEL Guillaume	DES	
524 114	A.S.M.U.R.	339248051	MLAAB Jamal	BEF	
550 698	ESMAN MEILLON	300319820	DUFAU Gilles	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN 2	390302918	CASSUTO Jean Claude	BE 1	
517 632	O. PARDIES	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	
526 282	BLEUETS NOTRE DAME DE PAU	310252120	MONGIE Jeremy	BEF	
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN 2	340523781	ALONSO Laurent	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2021-2022 POULE L					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
506 296	BIGANOS F.C.	380517605	DUPY Nathan	BMF	
544 832	F.C. LA RIBERE	329206455	CAPDEVIELLE PERE Thierry	BEF	
549 489	F.C. MEDOC OCEAN	339251731	RIVERA Jerome	BEF	
524 058	HASPARREN F.C.	319200635	CAMIADE Sebastien	BEF	
530 682	LABENNE O.S.C.	339248777	SENHAUX Serge	BEF	
505 697	C.S. LANTONNAIS	300316543	FORGIT Alain	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
506 101	ELAN ORTHEZ BEARNAIS 2	310854315	BOUTET Cedric	BEF	
505 712	A.S. PONTOISE	300906910	PERSILLON Arnaud	BEF	
549 706	ST MARTIN SEIGNANX	310249975	LEGAZ Francois Xavier	BEF	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA 2	1886512588	DUTILLEU Andre	BEF	
533 943	A.S. TARNOS	300903662	SAUT Vincent	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
523 568	USTARITZ LABOURDINS	2545419871	GOURMELON Julien	BEF	